

Comment attirer les meilleurs étudiants en médecine?

Bernadette Häfliger Berger

Secrétaire générale SSMIG

La promotion de la relève était le thème principal du 3^e congrès de printemps de la SSMIG à Bâle. A l'occasion d'un séminaire de politique professionnelle, une vaste tribune dirigée par Philippe Luchsinger (président de mfe) et Jean-Michel Gaspoz (co-président de la SSMIG) s'est posée la question de savoir par quelle procédure de sélection la Suisse peut trouver les meilleurs étudiants en médecine.

Le point de départ de cette table ronde était un travail de maturité rédigé par Victor Staartjes en 2015. Victor Staartjes, qui étudie aujourd'hui la médecine à l'université de Zurich et a lui-même pris part à la tribune à Bâle, doute que le système de sélection dans le cadre du *numerus clausus* permette de procéder à la bonne sélection des médecins en devenir.

Mieux ancrer le domaine de spécialité dans la formation initiale

L'ensemble des participants à la tribune étaient d'accord sur le fait qu'il n'existe aucun mécanisme de sélection qui garantit que plus d'étudiants en médecine deviennent internistes généralistes ou exercent dans un cabinet de médecine de famille. Pour atteindre cet objectif, il est plutôt nécessaire d'apporter des changements à la formation initiale. Henri Bounameaux, doyen de la faculté de médecine de Genève, a attiré l'attention sur le problème que dans les études de médecine actuelles, il n'y a pratiquement plus que des (sous-) spécialistes qui enseignent et influencent ainsi les contenus en conséquence. Il a défendu l'opinion selon laquelle la visibilité du généralisme dans les études devait à nouveau être renforcée et qu'un fil conducteur était nécessaire tout au long des études. En outre, des stages au sein de cabinets de médecine de famille devraient par conséquent être prévus très tôt déjà au cours des études. Le doyen a également prôné un renforcement de la recherche en médecine générale tout en supposant qu'il fallait pour cela une certaine régulation. Victor Staartjes s'est lui aussi montré persuadé que l'intégration de la médecine de famille dans les études et qu'un plus grand nombre de journées passées dans des cabinets de médecine de famille étaient des facteurs

décisifs. Ainsi, il serait possible d'enthousiasmer davantage d'étudiants en médecine pour la Médecine Interne Générale (MIG). Susanne Hochuli, présidente de la Fondation Organisation suisse des patients, a raconté qu'après les jours passés en cabinet de médecine de famille, sa fille étudiante en médecine réfléchissait désormais aussi à devenir médecin de famille. Selon elle, en médecine de famille, l'humain est placé au centre, ce qui est également très attractif pour les jeunes étudiants en médecine. Elle a en outre défendu l'opinion selon laquelle l'intelligence ne pouvait pas être le seul critère décisif pour la sélection dans les études de médecine. Ce qu'il faudrait plutôt, ce sont des personnalités qui sont capables d'interagir de manière compétente avec les gens. Pour cette raison, Susanne Hochuli considère que le *numerus clausus* est un mauvais instrument de sélection.

De vastes possibilités de carrière dans la MIG

Jean-Michel Gaspoz a averti qu'il ne fallait pas dresser un portrait trop unilatéral de la MIG. Il a défendu l'opinion selon laquelle il est essentiel de mettre en lumière dès les études, et ensuite dans le cadre de la formation postgraduée, la grande diversité des possibilités de carrière de l'interniste généraliste. Il convient selon lui de souligner que la MIG est une discipline académique offrant de nombreuses opportunités de recherche. Le vaste spectre de la MIG – du médecin de campagne à l'interniste spécialiste et à la chercheuse d'envergure internationale en passant par le médecin exerçant en ambulatoire dans un cabinet de groupe en ville – devrait constamment être souligné pour les étudiants en médecine.



Responsabilité
rédactionnelle:
Bruno Schmucki, SGAIM



Discussion animée au sein de la tribune de politique professionnelle à propos de la sélection et de la promotion de la Médecine Interne Générale dans la formation des médecins en devenir. De gauche à droite: Jean-Michel Gaspoz, Victor Staartjes, Michael Hengartner, Susanne Hochuli, Henri Bounameaux, Philippe Luchsinger. Photo: © Adrian Moser.

Michael Hengartner, recteur de l'université de Zurich, a lui aussi mis l'accent sur le fait que la réputation d'une discipline a une influence décisive sur le choix de la profession. Il a plaidé en faveur d'un *numerus clausus* complété par un entretien, ce qui permettrait d'évaluer également les capacités de communication des candidats. Philippe Luchsinger a attiré l'attention sur le fait que la plupart des médecins ne se décident pour un titre de spécialiste qu'au cours de la formation postgraduée, raison pour laquelle il est essentiel que la médecine de famille soit durablement présente aussi bien pendant des études que lors de la formation postgraduée. Enfin, il a insisté sur le fait que la médecine de famille avait elle aussi besoin d'une académisation.

Le juste équilibre pour l'avenir

Le Professeur américain Richard Schwartzstein a également livré une contribution intéressante sur le thème dans son exposé tenu la veille de la table ronde. Dans la *Raths-Steiger Lecture* intitulée «*Getting the right medical students*», il a montré que les exigences en constante augmentation pour les médecins accentuaient également la pression quant à la sélection des bons candidats pour les études de médecine dès le départ. Mais s'est alors posée la question fondamentale des prérequis intellectuels et personnels dont les candidats devaient disposer. Le Professeur Schwartzstein les a définis comme un juste équilibre entre traits de caractère personnels, grande intelligence et facultés spécifiques qui «*définissent le médecin du 21^e siècle*».

Assemblée des délégués de la SSMIG: Réélection des délégués régionaux 2018

Conformément aux statuts de la SSMIG, les élections visant à renouveler l'ensemble de l'Assemblée des délégués ont lieu tous les trois ans (art. 20). Elles sont donc prévues pour les 26 délégués régionaux.

Lors de la dernière Assemblée des délégués du 26 avril 2018, les statuts ont été adaptés et la procédure d'élection des délégués régionaux pour la prochaine législature (2019 à 2021) a été simplifiée.

Comme jusqu'à présent, cette procédure comporte deux étapes:

1. Inscription et nomination

Les délégués régionaux, également ceux occupant actuellement un mandat, qui se portent candidats pour une législature de trois ans doivent annoncer leur candidature **jusqu'au lundi 20 août 2018** au plus tard au secrétariat de la SSMIG. Cela intervient soit au moyen d'un formulaire électronique sous www.sgaim.ch/elections2018, soit par courrier postal.

En même temps que leur inscription, les candidat-e-s doivent remettre une liste de 10 signatures de membres de la SSMIG qui sont actifs dans la région électorale correspondante et qui soutiennent leur nomination.

Un modèle de liste de signatures peut être téléchargé sur www.sgaim.ch/elections2018.

2. Elections

L'élection est tacite s'il n'y a pas plus de candidats qui se présentent que de sièges disponibles dans une région. Si plusieurs candidats se présentent pour un siège, l'élection des délégués interviendra dans le cadre d'une **assemblée générale (extraordinaire) qui se tiendra le 20 septembre 2018** à l'occasion du congrès d'automne de la SSMIG à Montreux.

Le secrétariat de la SSMIG est volontiers disposé à vous fournir des renseignements supplémentaires.